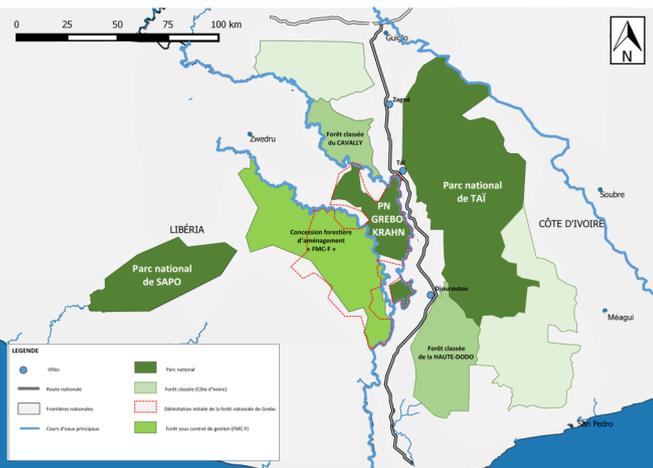




Renforcer la connectivité écologique dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo entre la Côte d'Ivoire et le Liberia

Contexte

Le paysage du complexe forestier Taï-Grebo-Sapo contient les derniers vestiges des forêts denses humides d'Afrique occidentale. Il est composé essentiellement du Parc national de Taï et des forêts classées du Cavally et de la Haute-Dodo du côté ivoirien, et des Parcs nationaux de Sapo et de Grebo-Krahn - classé en 2017 - ainsi que de la concession forestière d'aménagement FMC-F du côté du Liberia.



Complexe forestier Taï-Grebo-Sapo en Côte d'Ivoire et au Liberia

Entourés d'espaces interstitiels du domaine rural, ces parcs nationaux et forêts classées forment un complexe d'écosystèmes à haute valeur, particulièrement importants pour la reproduction d'espèces végétales et animales, souvent rares ou endémiques et, pour certaines, en voie de disparition, ainsi que pour la préservation des ressources hydriques et pour freiner le changement climatique.

Aujourd'hui cet espace se trouve sous une pression anthropique croissante, due principalement à l'exploitation des ressources forestières et au développement des activités agricoles et minières.

La fragmentation du paysage forestier et l'isolement des massifs qui en découle a pour risque principal l'appauvrissement génétique des populations d'espèces animales et même végétales qui y sont présentes, voire l'extinction de certaines.

Afin donc de favoriser la connectivité entre éléments de ce complexe forestier en vue d'une conservation de ce patrimoine génétique unique en Afrique de l'Ouest, une initiative de collaboration transfrontalière pour la gestion durable du complexe forestier de Taï-Grebo-Sapo a été lancée par les gouvernements du Liberia et de la Côte d'Ivoire avec l'organisation d'un premier atelier en 2009, suivie de l'installation du Comité bilatéral de pilotage des projets et de la tenue de quatre réunions en 2013, 2014, 2015 et 2017.

Le résultat attendu de cette initiative est la création de corridors et zones de connectivité écologique, d'une part, entre le Parc national de Taï et le massif de Grebo - pour partie classé en parc national, pour partie dans la FMC-F - et, d'autre part, entre ce massif de Grebo/FMC-F et le Parc national de Sapo.



Le Parc national de Sapo abrite la plus grande population d'hippopotames pygmées du Liberia

Des structures nationales en Côte d'Ivoire (MINEDD, OIPR, FPRCI, MINEF, SODEFOR, MINADER, MPD, Administration et collectivités territoriales), au Liberia (FDA, EPA, MIA, MOA, MOJ, MME) et internationales (Union du Fleuve Mano, WCF, FFI) œuvrent pour la réussite de cette collaboration. Dans chaque pays, les populations et leurs autorités coutumières ainsi que des ONG nationales sont aussi impliquées. Parmi les organismes qui participent à cette collaboration transfrontalière, intervient la GIZ à travers le

projet « Renforcement de la connectivité écologique dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo entre la Côte d'Ivoire et le Liberia ».

Le projet est mis en œuvre pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Le projet est sous tutelle du ministère en charge de l'Environnement en Côte d'Ivoire et du ministère en charge de la Planification au Liberia. Le projet est effectif depuis fin 2015. Sa durée actuelle court jusqu'en juin 2020.

Il a été conçu comme complémentaire de l'action de la Coopération financière Allemande (KfW), le projet « Conservation de la biodiversité dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo », avec conduite d'actions synchronisées entre les partenaires. Une concertation étroite a également lieu depuis fin 2017 avec le programme WA-BiCC de l'USAID, exécuté par WCF et FFI, pour un « renforcement de la gestion multipartite du paysage forestier transfrontalier Taï-Grebo-Sapo ».

Objectif du projet GIZ

L'objectif général est que les institutions nationales et les acteurs locaux travaillent ensemble pour renforcer la connectivité écologique dans le complexe forestier Taï-Grebo-Sapo.

Approche et premiers résultats

Le projet intervient sur quatre axes prioritaires, les champs d'action avec leurs objectifs spécifiques :

- A.** En Côte d'Ivoire, les institutions et acteurs locaux soutiennent l'installation d'un corridor écologique et de zones de connectivité entre le Parc national de Taï et le fleuve Cavally qui borde la forêt de Grebo au Liberia.
- B.** En Côte d'Ivoire et au Liberia, les conditions de renforcement de la connectivité et des techniques de gestion durable des ressources naturelles sont développées dans la zone de projet.
- C.** En Côte d'Ivoire et au Liberia, les acteurs locaux sont soutenus pour leurs capacités à gérer les aires protégées et corridors écologiques au niveau transfrontalier.
- D.** Au Liberia, la FDA est chef de file dans la déclaration et la gestion de la forêt de Grebo comme parc national et dans la création d'un corridor écologique vers le Parc national de Sapo.

Le champ d'action A vise l'identification de conditions cadres favorables à la conservation de la biodiversité grâce à une connectivité des écosystèmes. Des études de référence développées par le projet sur les aspects juridiques, politiques et socioéconomiques sont déjà disponibles.

Il est attendu que les acteurs locaux, dont en priorité les populations, soient bien informés et sensibilisés au concept avant toute intervention.

Il a été précisé dans le déroulement des premières concertations que le terme « corridor » désigne un espace où la connectivité peut être atteinte grâce à une combinaison d'approches différentes (diversité de modes de propriété et d'occupation des espaces concernés).



En parcelle de cacao et makoré (25 ans d'âge), session de formation à l'agroforesterie à Ponan, S/P de Taï - déc. 2017

Les champs d'action B et C sont transfrontaliers. Le champ B vise un renforcement des capacités techniques pour la connectivité écologique, comme la gestion de forêts communautaires ou privées et la promotion de techniques agroforestières. Le champ d'action C vise ce renforcement sur le plan organisationnel pour favoriser localement une gestion conjointe et transfrontalière des aires protégées et des corridors.

Des missions et réunions conjointes ont lieu depuis 2016 pour l'information réciproque des parties prenantes, la planification et la mise en œuvre d'activités, y compris grâce à des échanges transfrontaliers entre acteurs et partages d'expériences.

Pour le champ d'action D, le projet a appuyé le processus de classement d'une partie de la forêt de Grebo en parc national et la Forest Development Authority dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des aires protégées.

La sensibilisation des populations locales a été entreprise, notamment pour soutenir la définition des limites sur une base participative.

Depuis le classement du Parc national de Grebo-Krahn en octobre 2017, le projet soutient l'élaboration d'un plan d'aménagement avec contribution de toutes les parties prenantes.

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GIZ Bureau Abidjan
01 BP 7172 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

T + 225 22434392
F + 225 22434395
E giz-cote-ivoire@giz.de
I www.giz.de

2^{ème} édition
Novembre 2018